

Communiqué de presse

Le dépistage de la Covid-19 par test antigénique mis en place à bord du *Jean Nicoli* de la compagnie CORSICA linea

A Ajaccio, le 13 Novembre 2020

Depuis le 10 novembre 2020, l'ARS de Corse, la préfecture de Corse et CORSICA linea proposent aux passagers du *Jean Nicoli*, au départ de Marseille et à destination d'Ajaccio, de réaliser un dépistage volontaire de la Covid-19, grâce à l'utilisation de **tests rapides antigéniques**.

Le but de cette expérimentation est de **promouvoir une solution de test rapide**, afin d'isoler et de tracer les personnes asymptomatiques porteuses de la Covid-19, tout en renforçant la diffusion de messages de sensibilisation aux mesures barrière.

Cette démarche s'inscrit dans la **continuité du plan automnal de prévention de l'ARS Corse**, qui recommande d'effectuer un test PCR à l'arrivée en Corse.

Pour CORSICA linea, elle constitue une étape supplémentaire dans la lutte contre la propagation de l'épidémie, dans le cadre de sa mission de service public pour la desserte maritime de la Corse.

Qu'est-ce que le test rapide antigénique ?

Il s'agit d'un **test rapide d'orientation diagnostique**, réalisé à partir d'un **prélèvement nasopharyngé**. Il permet de savoir, **en moins de 30 minutes**, si l'on est positif au coronavirus.

Quels avantages à ce test antigénique ?

Si les tests RT-PCR demeurent les tests de référence pour établir un diagnostic, l'utilisation des tests rapides antigéniques est une bonne alternative pour couper les chaînes de transmission en raison de leur **rapidité**.

Le test utilisé à bord du navire présente une sensibilité clinique supérieure ou égale à 80 % (pour limiter le nombre de faux négatifs) et une spécificité clinique supérieure ou égale à 99% (pour s'assurer que les cas positifs sont bien des cas de Covid-19 et pas d'autres virus respiratoires saisonniers).

Modalités pratiques

Ce test est mis en œuvre par le médecin présent à bord du navire.

Pour participer, il suffit de s'inscrire au bureau d'information, à bord du navire.

Un protocole strict en cas de positivité

A l'issue du test, le passager, s'il est positif, est isolé dans une cabine et un protocole strict s'applique alors. A l'arrivée, il poursuivra son isolement chez lui ou dans un lieu d'hébergement mis à disposition par la cellule départementale d'appui à l'isolement (CDAI).

Contact presse

Pasquine ALBERTINI – 06.46.36.31.92 / palbertini@corsicalinea.com